

St Paul

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE
2022

05

SAINT-PAUL
ISÈRE



UNE VIE ENTRE

pastoralisme & innovation

MAIRIE

**UN NOUVEAU
CONSEIL**

> Page 6



**RETOUR
À LA NORMALE**

**APÉRO CONCERT
COMMÉMORATION
EN PUBLIC**

> Pages 3 à 6

www.stpaulsurisere.fr

MOT DU CONSEIL MUNICIPAL

En 2021, Les élus du conseil municipal ont continué de fonctionner avec des réunions en présentiels. **C'est avec une grande tristesse que nous avons dû faire face au décès de M. MICHAULT Patrick, le 9/10/2021, maire de la commune depuis 2014.**

Malgré la situation, nous nous efforçons d'être à vos côtés et de répondre à vos attentes légitimes avec l'aide de l'ensemble du personnel communal.

Lors du premier confinement, nous sommes allés au-devant des personnes isolées. En commission action sociale, nous avons fait de nouveau le point au fil des mois, permettant d'accompagner certaines personnes dans le cadre de la vaccination contre la COVID 19 au centre de vaccination de proximité de la Bâthie.

N'hésitez pas à vous manifester, nous ferons notre possible pour vous informer, répondre à vos questions et vous rendre la vie plus agréable.

Notre Conseil Municipal est au travail pour entretenir, rénover, améliorer sans cesse votre cadre de vie. Nous sommes toujours à votre disposition pour échanger sur vos questions et préoccupations du quotidien. Nous apprécions particulièrement nos rencontres en mairie ou au détour d'une rue.

Notre équipe municipale n'a pas de baguette magique mais elle s'efforce de donner le meilleur d'elle-même pour l'intérêt général et notre beau village.

Le repas des aînés n'aura pas lieu cette année mais un espoir demeure pour l'année prochaine...

Même si la majorité des délibérations sont votées à l'unanimité, les débats ont bel et bien lieu, en amont dans les commissions et lors des conseils.

Malgré la crise sanitaire, quelques manifestations ont pu se dérouler sur la commune ; chasse aux galets, la journée du patrimoine, apéro concert, la chasse aux balais de Diablotine (Halloween).

Nous espérons que l'année 2022 sera plus sereine, toute l'équipe du conseil vous souhaite leurs meilleurs vœux.



*Restant à votre écoute,
le conseil municipal*

StPaul

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL 2022



Mairie St Paul-sur-Isère - 9 place de la Mairie
73730 Saint-Paul-sur-Isère

Tél. 04 79 38 20 83 - contact@stpaulsurisere.fr

Rédaction : Membres du conseil municipal - Les diverses associations
©freepik, Unsplash - X - Création graphique & Impression : BORLET.com - Albertville

ACTUS StPaul

AU FIL DE L'ANNÉE

DÉPART ET ARRIVÉE À L'ÉCOLE MATERNELLE

DÉCEMBRE 2020

L'année 2020 s'est achevée avec un concours de dessin « Imagine le Noël de tes rêves ! » et le départ à la retraite de **Francine Allairat** ATSEM durant 28 ans à l'école maternelle.



JANVIER 2021

L'école a accueilli une nouvelle ATSEM, **Valérie Hugonin**, en remplacement de Francine. Au côté de Marianne, elle a la mission d'accompagner tout au long de la journée les institutrices dans leur fonctionnement et de répondre aux attentes de nos maternelles.



MARS 2021

LE SITE INTERNET DE LA MAIRIE FAIT PEAU NEUVE, À DÉCOUVRIR



22 MARS > 5 AVRIL 2021

DES FÊTES DE Pâques PAS COMME LES AUTRES



Dans le contexte des fêtes de Pâques, la commission cadre de vie a proposé une **chasse aux galets**. Numérotés et décorés, des galets ont été cachés sur la commune. À chaque galet ramené en mairie une petite surprise attendait les administrés.

8 MAI 2021

Les commémorations du 8 Mai 1945, ont eu lieu sans public.

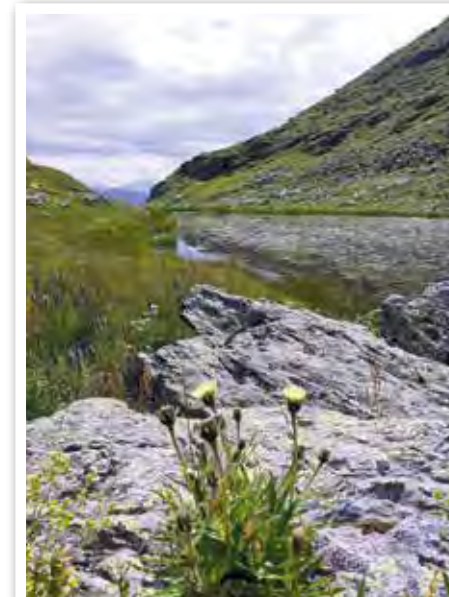


24 MAI > 29 AOÛT 2021

CONCOURS PHOTOS « J'AIME MON VILLAGE »

Voici les 3 photos sélectionnées, ainsi que celle de notre village, vu depuis le Villard en première page du bulletin.

Bravo à tous les participants !



Chef-lieu (en couverture)
E. Blanc

Lac du Queigey
en hiver (en haut à droite)
E. Frezat

Lac du Queigey
en été (en bas à gauche)
S. Ferlay

Mésange en vol
(en bas à droite)
C. Lanu



ACTUS StPaul

AU FIL DE L'ANNÉE



18JUN2021

MOBILISATION CONTRE LA FERMETURE D'UNE CLASSE



SEPTEMBRE2021

NOUVEAU : OUVERTURE D'UNE GARDERIE À LA MATERNELLE

Début septembre, du nouveau à l'école maternelle avec l'ouverture d'une garderie où Corinne agent nouvellement recrutée, accueille les enfants matin et soir. Elle accompagne aussi les enfants de maternelle qui déjeunent à la cantine.



6JUN2021

CRITÉRIUM DU DAUPHINE



5JUILLET2021

FÊTE DE DÉPART EN RETRAITE DE FRANCINE ET CHRISTIANE



Le conseil municipal a pu organiser une petite réception pour fêter le départ en retraite de Francine mais aussi celui de Christiane, agent de cantine pendant 11 ans.

C'est avec un brin de nostalgie que les enfants de la maternelle et le corps enseignant ont vu partir ces 2 personnes attachantes.

Ce pot de départ a permis aux collègues, familles, institutrices de partager le verre de l'amitié tout en se remémorant quelques anecdotes sympathiques.

Au nom de toute la municipalité, nous leur souhaitons une bonne et heureuse retraite qui nous l'espérons sera bien remplie au sein de leur famille respective ainsi que de vifs remerciements pour toutes ces années de dévouement et de gentillesse auprès des enfants.

18SEPTEMBRE2021

ENSEMBLE FAISONS VIVRE LA JOURNÉE DU PATRIMOINE



En partenariat avec la bibliothèque, jeu de piste et découverte d'une partie de la commune avec Evelynne BLANC guide conférencière.



OCTOBRE2021

CONVIVIALITÉ APÉRO CONCERT

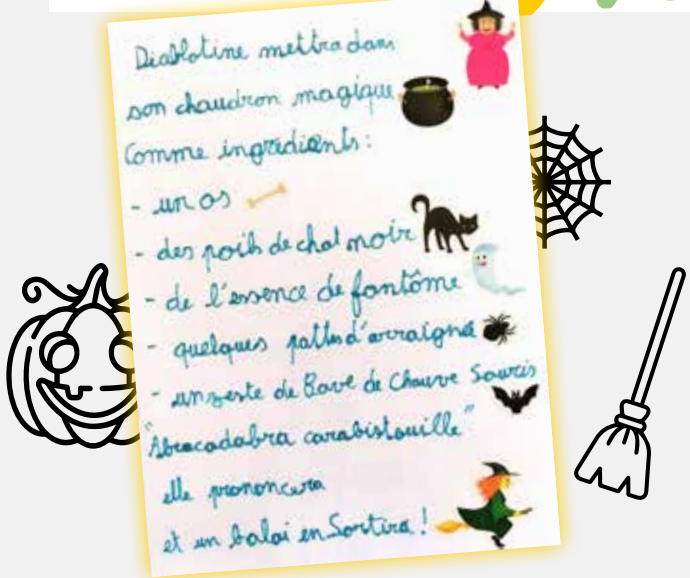
Malheureusement marqué par le décès de M. Michault qui fut le maire de 2014 à 2021, octobre aura aussi été synonyme d'un retour de la convivialité avec un apéro-concert organisé à la salle polyvalente par l'association MusiJam.



1>31OCTOBRE2021

OPÉRATION CADRE DE VIE

"Diablotine a perdu son balai de sorcière", une chasse aux balais accompagnée d'un concours de dessin, spécial Halloween.



11NOVEMBRE2021

CÉRÉMONIE



ACTUS

St Paul

AU FIL DE L'ANNÉE

5 DÉCEMBRE 2021

ÉLECTION MUNICIPALE PARTIELLE

À son issue, **M. Germain Guillot** a intégré le conseil municipal, bienvenue à lui.

Mme Véronique Avrillier a été élue Maire le 09/12/2021.



28 NOVEMBRE 2021

MARCHÉ DE NOËL DE L'APE

L'APE organisait à la salle polyvalente, en public, son Marché de Noël au profit des enfants du RPI. On pouvait y découvrir de nombreuses décorations et idées cadeaux pour les fêtes.



DÉCEMBRE 2021

DERNIÈRES OPÉRATIONS CADRE DE VIE, DE L'ANNÉE

Décoration du village aux couleurs de Noël !

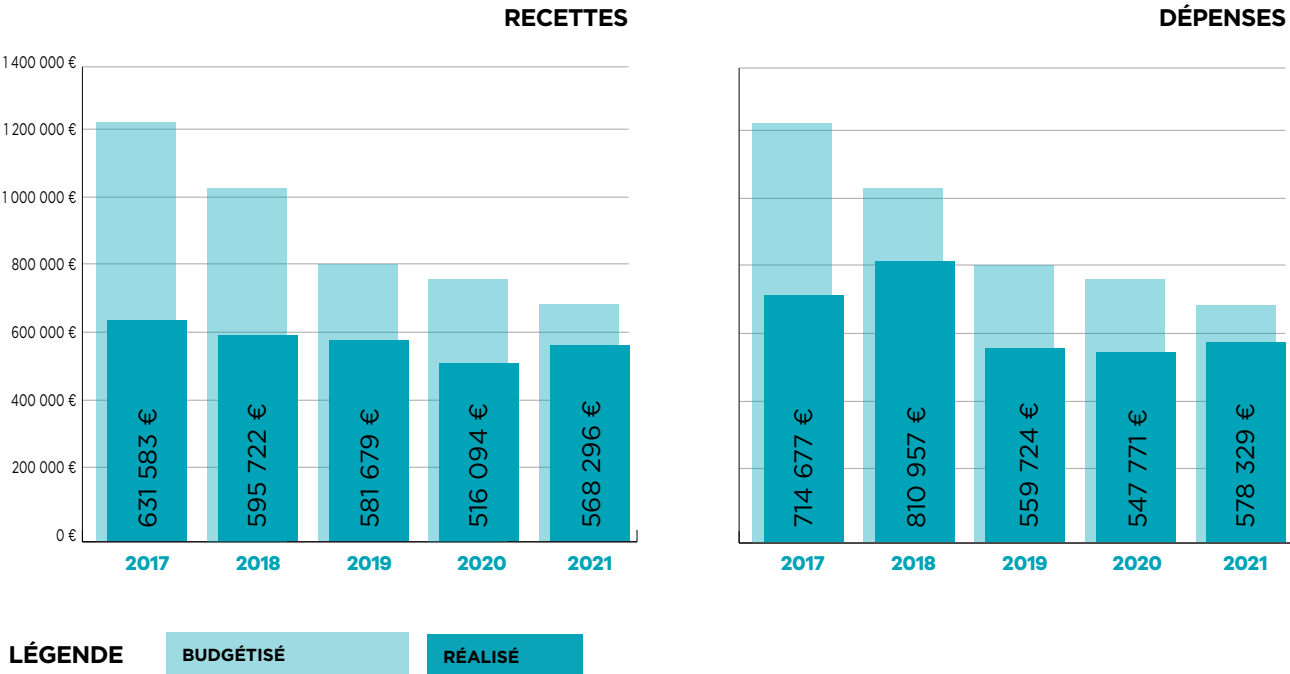


Distribution d'un goûter aux enfants de maternelle

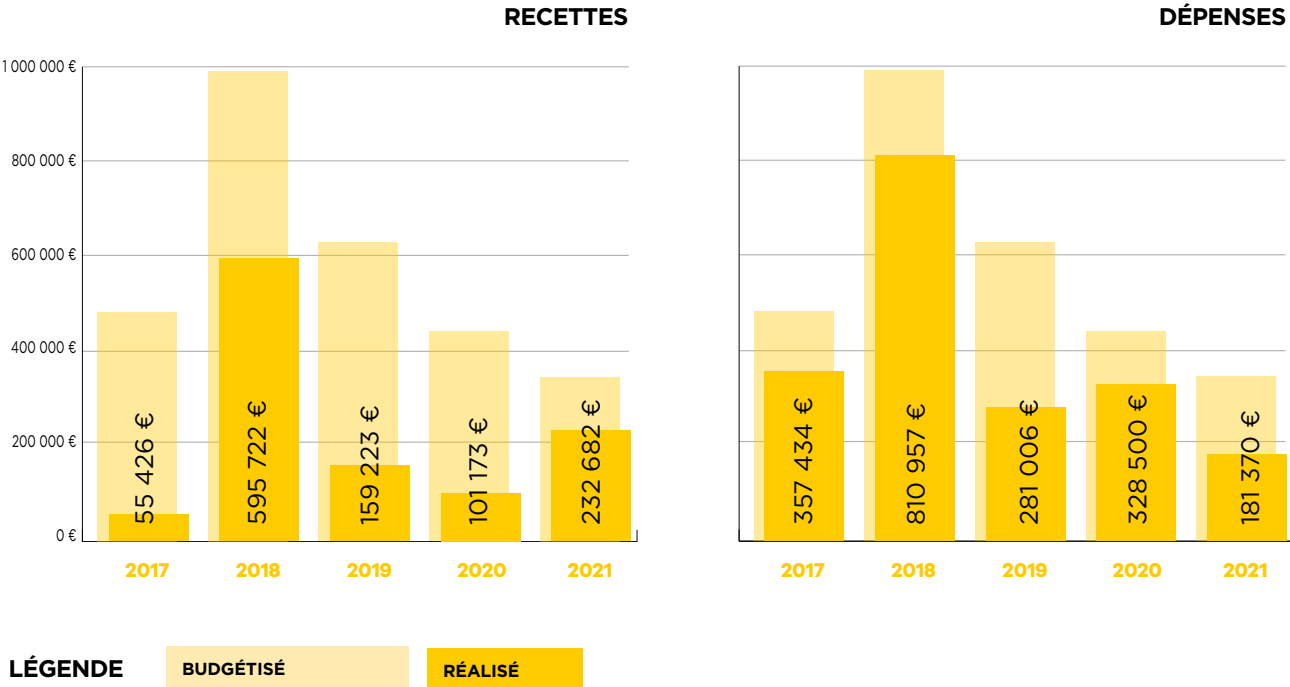


BUDGET

FONCTIONNEMENT



INVESTISSEMENT





DESSINONS ENSEMBLE
LE VILLAGE
QUE NOUS VOULONS
POUR DEMAIN !

Le PLU est un document qui traduit un projet global d'aménagement et d'urbanisme, et fixe en conséquence les règles de construction, d'aménagement et d'utilisation des sols au niveau du territoire d'une commune. L'exécution par toute personne, publique ou privée, de tous travaux et aménagements, classés ou non, déterminés dans un plan doivent être conformes au règlement du PLU et à ses documents graphiques.

- Il s'appuie sur le Code de l'urbanisme et regroupe 4 catégories de zones :
- **Zones U : les zones urbanisées.**
 - **Zones AU : les zones à urbaniser.**
 - **Zones A : les zones agricoles.**
 - **Zones N : les zones naturelles ou les forêts.**



PLU **APPROUVÉ !**

Un travail d'un peu plus de 8 ans, pour aboutir.

La révision a été prescrite par délibération du 3 mai 2013 et a nécessité un peu plus de 8 ans, y compris les « délais administratifs », pour aboutir.

L'enquête publique qui s'est déroulée du 5 octobre 2020 au 6 novembre 2020 a permis à chacun de prendre connaissance du projet communal et des enjeux auxquels la commune devra faire face dans les années à venir.

Le commissaire enquêteur a rendu, dans ses conclusions motivées en date du **22 décembre 2020, un avis favorable au projet**, ce qui conforte la collectivité dans ses choix.

Le Plan Local d'Urbanisme approuvé par le conseil municipal lors de sa séance du 6 mai 2021 et sous réserve de validation par la Direction Départementale des Territoires (DDT) est **adapté aux objectifs de développement du territoire pour les 10 ans à venir.**

LE PLU EST DÉSORMAIS APPLICABLE,
CONSULTABLE PAR CHACUN EN MAIRIE ET
SUR LE SITE INTERNET DE LA MAIRIE

www.stpaulsurisere.fr/index.php/vie-municipale/urbanisme-plu



LE DOSSIER COMPREND :

- Un rapport de présentation.
- Le Plan d'Indexation en Z (PIZ -étude des risques naturels).
- Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), qui définit les grandes orientations de développement et aménagement de la commune pour les 10 ans à venir, les orientations d'aménagement et de programmation (OAP).
- Le règlement.
- Le zonage et les annexes.

LES PRINCIPAUX OBJECTIFS DU PLU SONT :

- Limiter la consommation des espaces en respectant les espaces naturels et agricoles.
- Le développement de l'habitat en fonction du rééquilibrage de la population.
- Le respect du principe de mixité sociale (le bien vivre ensemble).
- La création ou le maintien de trames vertes et bleues pour le respect de la population dans son environnement (couloirs écologiques).

RAPPEL DES RÈGLES D'URBANISME

Nous vous rappelons que tous les travaux ayant pour objet de modifier l'aspect extérieur d'une construction, d'échanger la destination, de créer de la surface de plancher, de modifier le volume du bâtiment, de percer ou d'agrandir une ouverture sont soumis à l'obligation de déposer une demande d'autorisation de travaux. Il est important de respecter cette réglementation, faute de quoi vous seriez en infraction avec le Code de l'urbanisme.

Selon la nature des travaux envisagés, il peut s'agir d'une simple déclaration préalable, ou d'un permis de construire.

Travaux dispensés d'autorisation d'urbanisme :

- Les aménagements intérieurs quand ils n'engagent pas de changement de destination des locaux existants, de création d'ouverture, ni de création de niveau supplémentaire.
- Les constructions dont les dimensions ne dépassent pas 1,50 m de hauteur et 2 m² au sol.
- Les petits travaux d'entretien ou de réparation ordinaire.
- Les châssis et serres de production dont la hauteur est inférieure à 1,80 m.

Travaux soumis à l'obligation de déposer une déclaration préalable :

- Création de 5 à 20 m² de surface de plancher (extension, véranda, garage, préau, pergola, abri de jardin...).
- Ravalement, modification de façade.
- Percement d'une ouverture ou agrandissement d'une ouverture existante.
- Création, remplacement ou suppression de fenêtres de toit (velux).
- Changement de destination de locaux existants.
- Construction ou modification de clôture.
- Les piscines non couvertes (de 10 à 100 m²).
- Construction des équipements liés à la climatisation ou aux énergies renouvelables (condenseurs de climatisation, pompes à chaleur, panneaux photovoltaïques...), dès lors qu'ils présentent une modification de l'aspect du bâti.
- Peinture des menuiseries dans un ton différent de celui d'origine.
- Changement de portes, volets, fenêtres, dans le cas d'un changement de teinte, de technologie (tel que passage de volets classiques aux volets roulants) ou de matériau (par exemple du bois au PVC).
- Réfection de toiture avec des matériaux, gouttières ou descentes différentes de l'origine.

Travaux soumis à l'obligation de déposer un permis de construire :

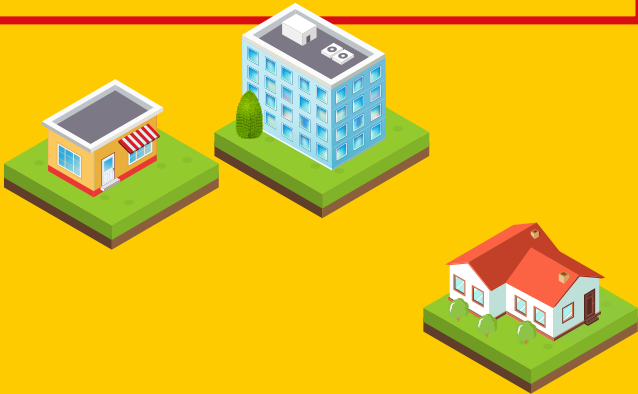
- La construction ou l'agrandissement d'une maison individuelle ou de ses annexes (de plus de 20 m²).
- Le changement de destination du bâti existant ayant pour effet de modifier soit les structures porteuses, soit sa façade (habitation en commerce, garage en habitation, une habitation en plusieurs logements...).
- La construction de tout bâtiment, entrepôt, hangar à vocation commerciale, industrielle, artisanale, agricole ou de bureaux.

RAPPEL : les travaux ne peuvent débuter qu'à la fin du délai de recours des tiers (2 mois).

ACTIONS ET SANCTIONS

L'exécution de travaux sans autorisation préalable, ou non conforme à l'autorisation délivrée, constitue un délit (article L.480-1 à L.480-4 et L.160-1 du code de l'urbanisme) et est passible de poursuites pénales (article L.480-2 du code de l'urbanisme). Dans ce cas un procès-verbal est dressé et transmis au procureur de la République.

Dans certains cas, l'administration peut ordonner l'interruption des travaux (L.480-2 du code de l'urbanisme). Parallèlement aux sanctions pénales, le tribunal correctionnel peut imposer des mesures de restitution (L.480-5 du code de l'urbanisme) comme la démolition ou la mise en conformité des lieux avec l'autorisation accordée ou dans leur état antérieur. De plus, lorsqu'un tiers subit un préjudice du fait de l'implantation d'une construction, il peut engager une action en réparation devant le tribunal civil dans un délai de 5 ans concernant des travaux avec permis de construire et 10 ans en cas de construction édifiée sans permis ou non conformément à un permis de construire.



TRAVAUX RÉALISÉS EN 2021



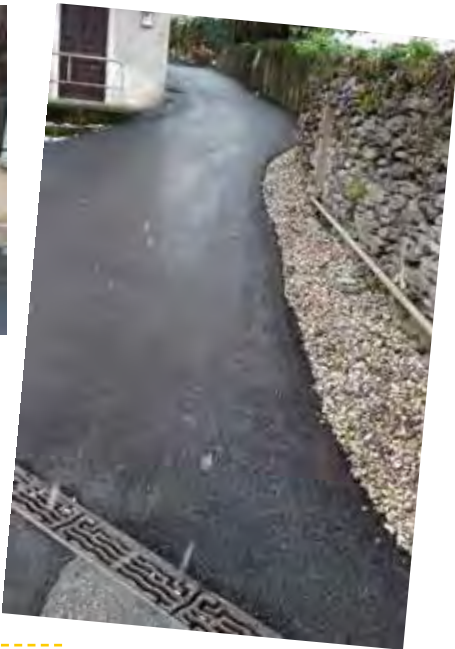
AVANT



APRÈS

RUE DE LA SOURCE

[OCTOBRE 2021]
Réfection des enrobés avec création de cunette en goudron et pose d'une traverse d'eau.



AVANT

RÉFECTION DE L'ENROBÉ AU NIVEAU DES PONTS DES CADET

[SEPTEMBRE 2021]



L'APPARTEMENT DE L'ÉCOLE MATERNELLE

[DERNIER TRIMESTRE 2021]

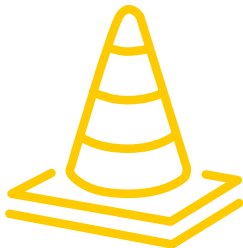
Travaux entrepris afin de relouer l'appartement :

- Réfection des peintures de tout l'appartement.
- Remplacements des convecteurs par des radiateurs à inertie dynamique.
- Reprise du seuil de la porte d'entrée et des marches d'escaliers.



L'ÉTUDE DE LA RÉHABILITATION DE L'ÉGLISE

À ce jour, nous sommes dans l'attente des résultats de l'étude de la société DARH'GIL.



PISTE N°27

L'entreprise La Savoisienne est revenue remettre en état les parties « effondrées » de la piste, afin que la parcelle n°27 puisse être mise en vente.



AVANT



REMISE EN ÉTAT DU RUISSEAU DES BOTTIÈRES

[SEPTEMBRE 2021]



AVANT

CHEMIN DU PARC

[SEPTEMBRE 2021]
Goudronnage 137ml.



+ HANGAR DU PARC

LE CIMETIÈRE



Afin de se mettre en conformité avec la législation funéraire, le cimetière a fait l'objet de divers travaux (clôtures, pose d'un portillon, installation d'un système automatique d'ouverture et de fermeture) et d'un nouveau règlement.

Désormais son accès se fait par le portillon situé route des 3 Villages, il est marqué par la présence d'un portail automatique et soumis à des horaires d'ouverture : de 7h30 à 21h00.

+ D'information sur le site Internet de la commune :

www.stpaulsurisere.fr/index.php/service/cimetiere

PROJETS FUTURS

- Réhabilitation du chalet de la Gittaz.
- Réfection de voirie.
- La restauration de l'église.
- Création d'un ossuaire.

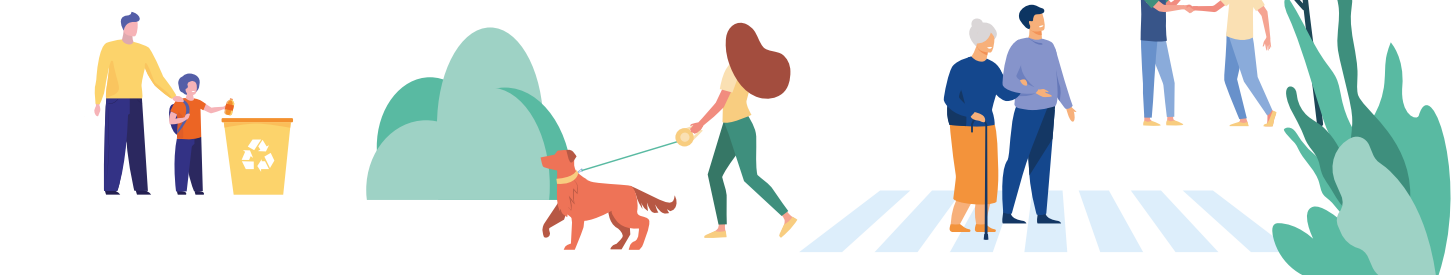
TOUS ACTEURS du bien vivre ensemble

« Ma liberté s'arrête là où commence celle d'autrui »
cette célèbre phrase prend tout son sens en matière d'incivilité.

En effet, l'incivilité peut se définir comme un manque de respect et de considération envers la notion même de collectivité. Selon Dominique PICARD, professeur de psychologie sociale à l'université Paris XIII, la civilité se définit comme « **un ensemble de règles proposant des modèles de conduite adaptés aux différentes situations sociales** ». Il est donc question de respect de règles de vie qui permettent de vivre en commun. L'action de l'assemblée délibérante étant guidée par l'intérêt public local, la lutte contre les actes d'incivilité constitue une priorité pour les services municipaux.

Les habitants de notre commune sont appelés à préserver le cadre de vie et la voirie en évitant les dépôts d'ordures sauvages ou encore en systématisant le ramassage des déjections canines par exemple. Ce n'est pas le lieu d'émettre une liste exhaustive mais il est question de tout acte conscient qui nuit à la tranquillité, la salubrité et la sécurité notamment les dégradations volontaires, le vandalisme.

Les initiatives de la mairie en ce sens se justifient, d'une part, du fait du coût des interventions suites à des actes d'incivilité, la commune préférerait investir cet argent à d'autres fins. Et d'autre part, la loi du 31/03/2006 pour l'égalité des chances consacre l'intervention du maire dans la sanction des actes d'incivilité. S'agissant donc d'infractions relevant de la catégorie des contraventions, **les amendes peuvent aller de 135€ majorées à 375€ en cas de jet, de dépôt ou d'abandon de tout type de déchets sur la voie publique.**



PARTICIPATION CITOYENNE

ENSEMBLE CONTRE LES CAMBRIOLAGES



TROISIÈME ANNÉE DE PARTICIPATION CITOYENNE POUR SAINT-PAUL-SUR-ISÈRE

Instaurée pour la première fois en 2018, la démarche participation citoyenne consiste à sensibiliser les administrés d'une commune ou d'un quartier et à les associer à la protection de leur environnement.

Mis en place dans les secteurs touchés par des cambriolages et des incivilités, ce dispositif encourage la population à adopter une attitude solidaire et vigilante ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier.

Encadré par la gendarmerie nationale, « participation citoyenne » vient conforter les moyens de sécurité publique déjà mis en œuvre.

LES PRINCIPAUX OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE

- ÉTABLIR** un lien régulier entre les habitants d'un quartier, les élus et les représentants de la force publique.
- ACCROÎTRE** la réactivité des forces de sécurité contre la délinquance d'appropriation.
- RENFORCER** la tranquillité au cœur des foyers et générer des solidarités de voisinage.

Pivot en matière de prévention au sein de sa commune, le maire joue un rôle majeur dans la mise en place (signature d'un protocole en Juin 2018) et le suivi de ce dispositif, présenté au public en mai 2019 lors d'une réunion bilan en présence de la gendarmerie, le contexte sanitaire qui a suivi n'a pas permis d'asseoir son fonctionnement.

En 2022 et devant la recrudescence des cambriolages et des actes d'incivilité opérés sur notre commune le dispositif sera relancé notamment par une réunion publique. Nous vous tiendrons informés dès que nous aurons une date plus précise.

Sans vouloir apeurer les habitants, nous vous demandons d'être vigilant. Participation citoyenne, c'est la sécurité qui est l'affaire de tous !



À NOTER AUSSI EN MATIÈRE DE PRÉVENTION ET SÉCURITÉ DES PERSONNES :

Fin novembre s'est tenu à l'échelle de la communauté d'agglomération un exercice en situation réelle afin d'optimiser le plan d'action d'hébergement d'urgence (PAH), qui s'applique notamment en période hivernale pour les personnes bloquées sur les grands axes par les intempéries.

Retrouvez le plan et aussi le questionnaire si vous souhaitez être répertorié comme hébergeur potentiel sur notre site internet :

www.stpaulsurisere.fr/index.php/vie-locale-et-sociale/pompiers



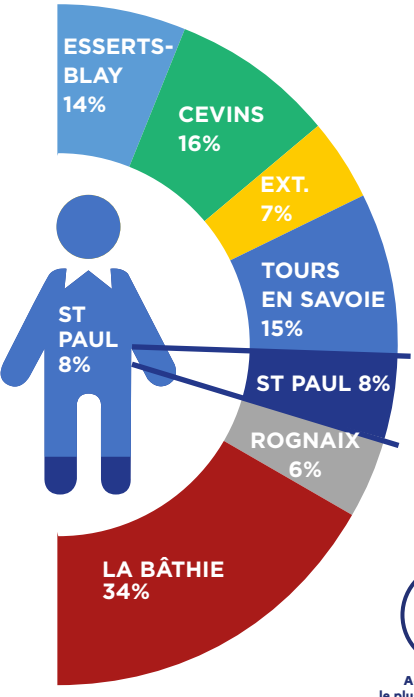
CAMPAGNE DE VACCINATION

Environ 8% des administrés de Saint-Paul-sur-Isère ont pu bénéficier d'une vaccination contre la COVID 19 au centre de vaccination de proximité de la Basse Tarentaise situé à la Bathie.

Ce centre a répondu aux attentes des administrés des 6 communes concernées.

Dans un premier temps chaque commune avait « référencé » ses habitants de plus de 75 ans puis le centre avait élargi les tranches d'âges avant de fermer ses portes début juillet.

Nous en profitons pour vous rappeler que la vigilance reste le mot d'ordre et qu'il est important de toujours appliquer les gestes barrières !

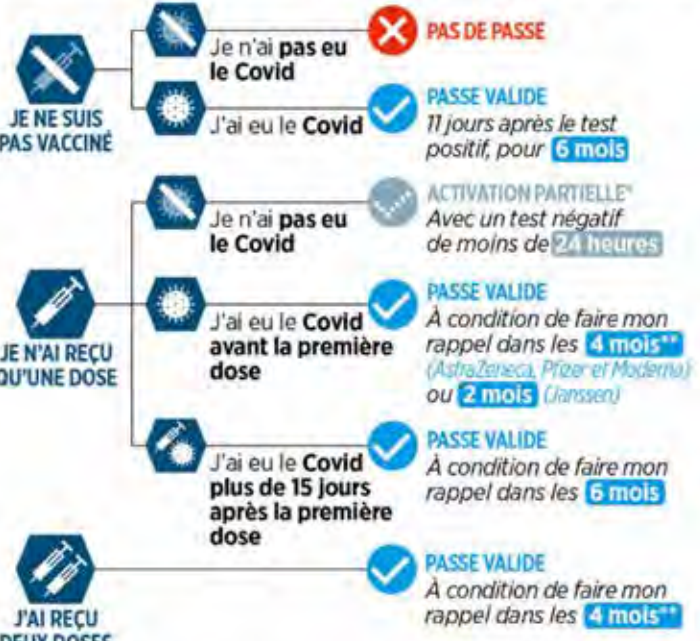


PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Comment bénéficier du passe vaccinal

À partir de 16 ans (dose de rappel non obligatoire pour les 16-17 ans)



* Sous réserve de faire la seconde dose dans le mois qui suit.
** 7 mois jusqu'au 15 février.

SOURCE : GOUVERNEMENT

L'INFORMAGRAPHIE 21/07/2022





**MAISON DE SANTÉ
PLURIDISCIPLINAIRE
DE BASSE-TARENTAISE
À LA BÂTHIE
« LES CARRONS »**



Au terme de cinq années d'un projet lancé conjointement par les élus des communes de Basse Tarentaise (Cevins, Rognais, Saint-Paul-sur-Isère, Esserts-Blay, Tours-en-Savoie, La Bâthie) et très attendue par une population qui compte aujourd'hui **6 000 habitants**, la maison de santé a accueilli ses premiers patients le **3 mai 2021**.

**UNE MAISON DE SANTÉ,
C'EST...**

... une équipe de professionnels de santé de soins primaires (de premier recours, éventuellement de second recours) d'une même zone géographique autour d'un projet de santé commun, témoignant d'un exercice coordonné et pluri professionnel autour d'une patientèle commune.

... une équipe d'associés composée :

- De professions médicales : médecins généralistes
- Des auxiliaires médicaux : infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, pédicure-podologue, orthophoniste...



**VOTRE COMMUNE
MODERNISE SA COMMUNICATION**



2021 aura marqué la commune de son empreinte digitale. En mars, elle se dote d'un nouveau site internet :

Elle bénéficie aussi grâce à la communauté d'agglomération Arlysère, dans le cadre d'un programme de développement numérique SMARTAGGLO, d'équipements qui facilitent la communication et l'accès à l'information.



• **Un écran de visioconférence** permettant la participation des élus comme des administrés aux réunions notamment de conseils municipaux, conseils communautaires...

personnes ne bénéficiant pas d'accès à Internet de glaner certaines informations pratiques, à l'échelle de la commune comme de l'agglomération : **transports, horaires déchèterie, animations sur le territoire, infos santé...**



• **Une borne tactile**, en accueil de la mairie permettant notamment aux

Le coût total sur ce volet (écrans de visio et bornes interactives) est de **296 644 € HT**, avec un engagement de l'État et de La Région à hauteur de :

- L'État : 54 400 € HT
- La Région : 102 200 € HT

En 2022 les habitants de la commune pourront bénéficier d'un soutien dans leurs démarches informatiques, grâce aux conseillers numériques, qui toujours dans le cadre de ce projet de territoire seront déployés sur l'ensemble de l'agglomération afin de former, informer, prévenir sur le bon usage du numérique et des outils informatiques. **N'hésitez pas à contacter l'accueil de la mairie pour plus d'information.**



**LA BIBLIOTHÈQUE
s'amuse !**

La bibliothèque lassée de cette ambiance morose, de ce climat compliqué, et lassée de faire la girouette masquée, a décidé de s'amuser de tout cela.

Alors en 2021, à la bibliothèque, on a joué !!

Joué aux agités du château, au Kraken Attack, ou au Quoridor ou à Bazard Bizarre, parce que non seulement on peut jouer sur place mais on peut aussi emprunter les jeux comme on emprunte des livres.

Et comme il n'est pas toujours simple de faire venir les joueurs à la bibliothèque, nous sommes aussi allés jouer à l'école : **au chaperon rouge & au loup.**



Et puis on se déguise, la reine du déguisement c'est Marie-Hélène. Elle fait même faire du crochet à nos lectrices durant les permanences.



On s'amuse aussi dans le village avec des jeux de piste comme durant la journée du patrimoine grâce à Evelyne et à l'initiative d'Emmanuelle notre 1^{ère} adjointe. Ainsi, on a pu découvrir, au détour d'une chapelle, des œuvres magnifiques aux couleurs chatoyantes et aux multiples symboliques.

On s'amuse à imaginer des animations pour les petits, des manifestations pour les grands comme les ateliers du Bien-Être qui se sont tenus en novembre.



On s'amuse à choisir des ouvrages, pour vous lecteurs, lors des séances au centre Savoie-biblio de La Léchère. Parce qu'accessoirement, on peut aussi lire à la bibliothèque : lire de tout et rire de tout. C'est gratuit !



**PROGRAMME 2022
On garde le rythme !**

- Dès janvier, on résout des Escape Game,
- En février on découvre une exposition photos,
- En mars/avril, c'est le patrimoine hydraulique du territoire qui nous intéressera et seconde partie du printemps, on réserve ses ouvrages en ligne !!!

**ALORS SOYEZ PRÊTS
À NOUS SUIVRE,
ET POUR CONNAÎTRE TOUTES
NOS ACTUALITÉS :**



Et par-dessus tout, notre réseau social préféré : c'est quand vous venez discuter avec nous à la bibliothèque !
Alors les mercredis et les vendredis, de 17h à 19h (sauf jours fériés), passez nous voir, on refait le monde et on vous parlera de nos actualités !

#liensocial #bibliotakecare

www.stpaulsurisere.fr/index.php/service/bibliotheque



COLLÈGE ST PAUL

Une rentrée 2021 prometteuse



La rentrée 2021 s'est déroulée de manière très satisfaisante et a très bien lancé l'année scolaire.

Les effectifs sont stables et la promotion des élèves de 6^e est en forte augmentation, ce qui est de très bon augure pour les années à venir. La connexion par la fibre est arrivée au courant du mois de septembre, permettant à l'ensemble du personnel et des élèves de travailler de manière encore plus efficace.

C'est dans ce cadre très positif que l'ensemble de l'encadrement a repris sa mission fin août 2021, en harmonie avec la philosophie de la fondation d'Auteuil ; accueillir, accepter et accompagner chaque jeune en prenant en compte sa globalité. C'est aussi et surtout la volonté d'aider chaque jeune à s'épanouir et à se révéler à lui-même et aux autres. Le projet de Saint-Paul, c'est l'épanouissement et la concrétisation d'un projet pour chaque élève dans un cadre serein et animé par les valeurs portées par la pastorale.

UN CLIMAT SCOLAIRE SEREIN

À une époque où la communication entre les personnes se dégrade, pour de multiples raisons (crise sanitaire, présence trop importante des écrans...) tout est pensé au collège Saint-Paul pour recréer du lien et favoriser les échanges.

Dès la rentrée, l'ensemble des élèves est parti deux jours en sortie en montagne, avec au programme, nuit en refuge, randonnée en montagne et jeux de cohésion. Les bienfaits de ces sorties se sont faits ressentir lors de la première période de classe et ont mis l'établissement sur d'excellents rails.

Autre outil essentiel qui contribue à un climat scolaire serein, le dispositif Sentinelles et Référents destiné à veiller à la problématique de harcèlement. Par ses multiples actions tout au long de l'année (événement lors de la journée contre le harcèlement, sensibilisation dans l'ensemble des classes, permanences d'écoute régulière pour les élèves, tableau d'affichage...) le dispositif porte ses fruits et contribue à un climat scolaire apaisé.

UNE PÉDAGOGIE ADAPTÉE

L'hétérogénéité du « collège pour tous » nous a poussé à réfléchir aux solutions qui permettront aux élèves de ne jamais décrocher et d'être en phase avec les enseignements dispensés. Dans certaines matières, un système de groupes de niveaux est proposé afin de répondre au plus près aux difficultés des élèves.

Le numérique occupe aussi une place de choix dans les réponses apportées aux difficultés des élèves ; véritable outil de différenciation et d'apprentissage à l'autonomie, les iPad qui équipent l'ensemble des élèves permettent une diversification des apports pédagogiques et maintiennent une motivation constante des élèves.



DES SECTIONS POUR MOTIVER, PASSIONNER ET OUVRIR L'ESPRIT

Les nombreuses sections, dans divers domaines permettent à un nombre important d'élèves de se passionner et d'agrémenter leur semaine de collégien.



Au service des autres et pour devenir un citoyen averti ; les sections **Cadets de la Sécurité Civile** (6^e/5^e) et **Jeunes Sapeurs-Pompiers** (4^e/3^e) forment les élèves aux notions de la sécurité civile au travers de modules concrets qui leur font découvrir la globalité du monde de la sécurité civile. Dès la 4^e, les élèves motivés pour se former au métier de Sapeur-Pompier peuvent débiter leur formation au sein du collège Saint-Paul.

Pour appréhender les écrans et l'ère numérique dans laquelle nous sommes tous plongés, la section **Codeurs, programmeurs** de demain, permet aux élèves de découvrir différents langages de codage, et de s'ouvrir au numérique du côté créateur, et plus seulement utilisateur.

La section **Rugby** accueille les élèves, filles et garçons, de la 6^e à la 3^e. Grâce aux nombreux partenariats mis en place avec les clubs environnants et le comité de Savoie, les élèves ont l'occasion de rencontrer d'autres jeunes, d'autres établissements, et d'aller voir des matchs professionnels au cours de l'année.

Autre domaine à l'honneur à Saint-Paul, le **théâtre**. Une offre multiple sur ce thème est proposée, entre théâtre classique et théâtre d'impro ; les élèves ont le choix de pratiquer une de ces disciplines théâtrales qui favorisent la concentration, la mémoire, la maîtrise orale et écrite de la langue et qui développent l'expression, la confiance en soi et l'écoute de l'autre.



UN INTERNAT ÉDUCATIF comme une seconde maison

L'internat éducatif et scolaire du collège Saint-Paul a pour objectif de permettre à chaque jeune de trouver un cadre favorable à sa réussite scolaire et à son épanouissement personnel.

Dès la fin des cours, les éducateurs de vie scolaire prennent en charge la soixantaine de jeunes répartis par âges en unités de vie. Ils encadrent le temps des devoirs journalier et leur proposent des activités culturelles, sportives et artistiques.

Ils sont également en relation étroite avec les familles afin de travailler de façon cohérente et transparente.

ÉCOLE MATERNELLE

Une fin d'année, rafraîchissante !



Pour clôturer l'année scolaire 2020 - 2021, toute la maternelle a participé à une matinée « jeux d'eau » !

Les enfants s'en sont donné à cœur joie... La preuve en images... !



VOS SAPEURS-POMPIERS DE BASSE TARENTAISE

En cette fin d'année 2021 et après une première année passée en tant que chef de centre du CIS Basse Tarentaise, je m'associe à l'ensemble des agents du centre pour vous présenter nos meilleurs vœux pour cette année 2022.

Le Centre de Secours de Basse Tarentaise, situé à La Bâthie, à côté du bureau de poste, couvre les communes de Rognaix, Saint-Paul-sur-Isère, Esserts-Blay, Tours-en-Savoie, La Bâthie et Cevins.

L'activité opérationnelle est en baisse par rapport à 2020.

Nous comptabilisons **une vingtaine d'interventions au 1^{er} novembre**.

ADJUDANT-CHEF MASCAUT CLAUDE



RECRUTEMENT

pour les sapeurs-pompiers, il est garant de la pérennité du service des secours !

Quels que soient votre activité et le temps libre dont vous disposez, si vous avez **entre 17 et 50 ans**, femme ou homme, vous êtes susceptible de pouvoir nous rejoindre.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer directement au centre ou en prenant contact avec le secrétariat du CSP d'Albertville (04 79 32 12 85).

N'HÉSITEZ PLUS, REJOIGNEZ-NOUS !

2021 EN CHIFFRE

22

SAPEURS-POMPIERS
TOUS VOLONTAIRES



1 NOUVELLE :
la deuxième classe
Mallory Vallon, venue
des JSP d'Albertville
(Jeunes Sapeurs-Pompiers)

Les interventions les plus
marquantes de 2021 sont :



2 Feux de toiture,
à un jour d'intervalle,
sur les communes
de La Bâthie et de
Cevins, en février.



1 Accident de deux-
roues sur La Bâthie,
en juillet.



1 Feu de silo
à Feissons-sur-Isère,
en novembre.



Parents
d'élèves

L'Association des Parents d'Élèves a pour vocation de récolter des fonds grâce à l'organisation de diverses manifestations et ventes afin de financer les sorties culturelles et sportives organisées par les enseignants.

Cette année encore, les enfants peuvent aller à la patinoire, à la piscine, au ski, avoir une sortie de fin d'année, des sorties cinéma et théâtre, partir en classe découverte et bien d'autres activités encore !

Tout ceci est possible grâce à l'investissement et la bonne volonté des parents bénévoles.

Nous tenons à remercier les communes qui participent en finançant les transports pour toutes les sorties et qui mettent à notre disposition les salles polyvalentes, mais aussi à tous nos généreux partenaires et tous ceux et celles qui participent activement à la réussite de nos actions.

Depuis juin 2021, l'APE a pu à nouveau organiser des manifestations tel que la Kermesse de l'école et l'Apéro Concert qui ont marqué la fin de l'année scolaire 2020/2021.



À LA DÉCOUVERTE DES
YOURTES (CE2 CM1 CM2)



VOUS POUVEZ SUIVRE NOTRE ACTUALITÉ SUR NOTRE PAGE

facebook@APE.Rognaix



CALENDRIER
2021-2022

Pour cette nouvelle année scolaire, nous avons eu le plaisir d'accueillir de nombreux enfants pour une **Boooooom d'Halloween au Château d'Esserts-Blay**.

Une **Bourse aux jouets a eu lieu le 7 novembre** ainsi que le **marché de Noël le 28 nov.** à la salle Polyvalente de St Paul sur Isère.

à venir

LES GOÛTERS DU VENDREDI, un vendredi par mois, vente de gâteaux devant l'une des écoles du RPI.

JANVIER : Vente de Galettes et de cidre.

FÉVRIER : Vente de fromages (et probablement une soirée dansante).

MARS : Vente d'objet « dessins d'enfants ».

AVRIL : Vente de Pizza, Tombola de Pâques et nous espérons pouvoir organiser une chasse aux œufs.

MAI : Vente de plants et de fruits, de Bière et saucisson et Vide Grenier.

JUIN : Kermesse de fin d'année.

JUILLET : pour fêter le début des vacances scolaires, un Apéro Concert !

NOUS ESPÉRONS VOUS RETROUVER NOMBREUX À NOS PROCHAINES MANIFESTATIONS !



PLACE À LA
Musique

MEMBRES DU BUREAU :

Présidente : Doriane MATHIS

Trésorière : Agnès LEFEVRE

Secrétaire : Maude Prémillieu

Tél : 06 29 49 53 93

musijam@outlook.com

@musijam73



Musi' Jam est une association musicale qui a pour but de promouvoir la musique amateur en organisant, ou en participant aux animations festives locales.

Nous avons enfin pu retrouver la scène et le public depuis juillet 2021.

Musi'Jam a eu le plaisir de participer à l'**Apéro Concert de l'APE** qui a eu lieu le **3 juillet 2021 au château d'Esserts-Blay**.

Nous avons également pu organiser le **9 octobre 2021**, avec le soutien de l'Association Bénévoles 92, un **Apéro Concert à la salle Polyvalente de Saint-Paul-sur-Isère**, et nous avons eu le plaisir de partager la scène avec deux groupes locaux, Gain Over (Chambéry) et AC/DS (Albertville). Un moment convivial et familial, et un public venu nombreux au RDV.

De prochains concerts sont prévus pour le printemps 2022, les dates seront bientôt fixées... Vous pourrez retrouver toutes les infos sur notre page Facebook !

Les membres de l'association remercient chaleureusement toute l'équipe municipale pour le soutien qu'ils apportent à l'association.



LES AMIS DU PATRIMOINE

Une œuvre, une famille : l'Annonciation de Nicolas Oudéard et les Reydellet Davallon

Située dans l'église St Hyppolite de St Paul-sur-Isère, l'œuvre, **une des plus belle de Tarentaise, date de 1691 et est dû au peintre Nicolas Oudéard (1645-1692)**. Elle a été commandée par le seigneur du lieu, François Reydellet Davallon. Elle a pour thème un grand classique de l'art sacré : **l'Annonciation**, quand l'archange Gabriel annonce à Marie qu'elle va mettre au monde un enfant, Jésus, le fils de Dieu. On ne connaît que peu de choses sur la formation d'Oudéard, si ce n'est qu'avant lui, son père et son grand-père étaient tous 2 qualifiés de peintres, même s'ils exerçaient en parallèle une autre activité. Sur la quarantaine d'œuvres répertoriées à ce jour, environ la moitié seulement est parvenue jusqu'à nous, la plus importante étant les fresques de la coupole de la chapelle N.D. de la Vie dans les Belleville. La toile de St Paul est probablement une des dernières que l'artiste a réalisées.

Dans notre vallée, le dernier tiers du XVII^e s. voit la reconstruction d'une trentaine d'églises dans le style baroque ; la plupart du temps elles remplacent des églises romanes devenues trop petites et souvent en très mauvais état. C'est le cas à St Paul où la toute nouvelle église a été consacrée en 1685, dans le pur respect de la tradition tridentine.

Si la France est sous le règne de Louis XIV, la Savoie, alors duché, est sous celui de Victor-Amédée II de Savoie. La période est troublée puisqu'en 1690, les troupes de Louis XIV ont envahi la Savoie, le fort de Montmélian tombe d'ailleurs en août 1691. À St Paul, c'est la famille du seigneur du lieu, François Reydellet Davallon (1636-1705), qui est plus que troublée !



En effet, en février 1691, Claude Reydellet Davallon, qui doit un jour succéder à son père, est assassiné, au château, par son oncle Antoine. Ce jeune père de famille, n'a guère qu'une trentaine d'années.

On peut penser que cet événement dramatique est peut-être à l'origine de la commande du tableau. Un seigneur se doit d'avoir sa propre chapelle à l'intérieur de l'église et c'est généralement à ses pieds que les défunts de la famille sont ensevelis.

Cette chapelle, les Reydellet Davallon l'ont sans doute depuis longtemps, mais lui donner une magnificence toute nouvelle grâce à cette toile d'un peintre prestigieux est une manière de rendre hommage au jeune défunt... mais aussi de montrer l'importance, et la résilience, de la famille !

Revenons à la toile : En haut, c'est un Dieu le père tout en mouvement qui sort des nuées

pour observer la scène ; juste sous lui, une lumineuse et aérienne colombe du St Esprit vole vers Marie. Cette dernière vient juste de suspendre sa lecture de l'Ancien Testament dont le livre reste ouvert à ses côtés. L'archange Gabriel lui tend un lys blanc, symbole de pureté. Ici et là, des angelots joufflus volètent. On peut remarquer la fluidité et l'élégance des drapés. L'ensemble de la représentation est empreint de spiritualité, tempéré cependant d'une part, en bas à gauche, par le blason de la famille Reydellet Davallon et d'autre part... peut-être clin d'œil au commanditaire de l'œuvre, ce qu'on imagine être son visage peint en grisaille sur le devant du meuble portant le livre...

Le tableau et son cadre, propriétés de la commune, sont protégés par leur inscription au titre des objets mobiliers répertoriés à l'inventaire des Monuments Historiques.

Ce patrimoine, vieux de plus de trois siècles, admiré et protégé par les habitants depuis tout aussi longtemps, mériterait une belle restauration d'autant que des subventions sont possibles.



EVELYNE BLANC,
GUIDE CONFÉRENCIÈRE, POUR LES AMIS
DU PATRIMOINE DE BASSE-TARENTEISE

ACCA ST PAUL-SUR-ISÈRE

CHASSE

PETITE HISTOIRE DE LA CHASSE (suite)
LE PETIT GIBIER

RÈGNE : Animal
EMBRANCHEMENT : Vertébrés
CLASSE : Mammifères



ARTICLE DE MARTIAL BLANC ... À SUIVRE

MARMOTTE

ORDRE Rongeurs
FAMILLE sciuridae
GENRE/ESPÈCE Marmotta
NOM COMMUN marmotte

Herbivore, elle mesure entre 50 à 58 cm, pour 4 à 8 kg. Queue entre 13 et 16 cm. Elle vit dans un terrier, avec 2 à 6 petits par portée.

1 portée annuelle, 33 à 34 jours de gestation. Longévité 8, 9 ans... jusqu'à 20 ans.



La marmotte emmagasine des réserves l'été et hiberne l'hiver : elle s'enferme en octobre dans son terrier et ne ressort qu'au mois d'avril. Bien chassée autrefois, elle ne l'est pratiquement plus aujourd'hui car sa chair a un goût très fort. À Saint-Paul, de nos jours et ce depuis 2016, il ne s'en tue plus aucune.

TABLEAU DE CHASSE :

ANNÉES	EN SAVOIE
1988	1 000
2000	1 000
2006	876
2010	401
2020	342

RENARD ROUX

ORDRE Carnivores
FAMILLE canidae
GENRE/ESPÈCE Vulpes
NOM COMMUN renard

Rongeurs et invertébrés, baies, fruits, charognes, il mesure entre 58 à 72 cm, pour 6 à 10 kg. Queue entre 32 et 48 cm. Elle vit dans un terrier, avec 3 à 8 petits par portée.

1 portée annuelle, 51 à 52 jours de gestation. Longévité plus de 10 ans.



Chassé autrefois au clair de lune, quand la peau valait cher, il ne l'est plus aujourd'hui qu'occasionnellement. Cependant il continue à être piégé car c'est un prédateur de basse-cour et un vecteur de plusieurs maladies dangereuses.

À Saint Paul, on en tire encore quelques-uns...

TABLEAU DE CHASSE :

ANNÉES	ST PAUL	SAVOIE
2005	7	-
2006	11	1 275
2010	4	1 653
2020	4	757

LE CLUB DES *Aînés* DU NANT BAYET

ROGNAIX, SAINT PAUL, CEVINS

Le club du NANT Bayet est composé des 3 communes Rognaix, Saint-Paul et Cevins fort de **91 adhérents**.

2021 est une triste année pour notre club, qui est de nouveau endeuillé, 5 amis nous ont quittés dont un membre actif et généreux du conseil d'administration : Patrick Michault.

Vu les contraintes sanitaires dûes à la covid, nous n'avons pas tenu notre assemblée générale comme chaque début d'année.

Ce n'est que le 28 juin que les activités extérieures ont repris :

- Le club boule tous les mardis après-midi au terrain de St Paul.
- Le club marche tous les lundis.

La situation sanitaire s'améliorant toutes les activités, avec le passe sanitaire, ont repris le 2 septembre.

- Tous les jeudis après-midi : jeux de cartes et de société.
- Le club nature avec Marianne.
- Le 8 octobre c'est avec joie, que nous nous sommes retrouvés au repas d'automne à Cevins.



- Le 28 octobre s'est déroulé notre concours de belote suivi de la soupe paysanne.
- Le 2 décembre un loto a été organisé.

Puis viendra le temps du repas de NOËL que le club offre à ses membres le 17 décembre.

Je termine en souhaitant à tous une meilleure année 2022 et en remerciant les maires et leurs municipalités qui ont maintenu leur subvention malgré la crise sanitaire et le prêt des salles.

SI VOUS N'ÊTES PAS ENCORE INSCRIT ET QUE NOTRE PROGRAMME VOUS INTÉRESSE, VENEZ NOUS REJOINDRE !

Nous vous attendons nombreux à notre assemblée générale le 6 janvier 2022 à 14h à la salle de Saint-Paul.

SUZANNE MUGNIER



LA SOCIÉTÉ AUTONOME DE *pêche du grand arc*



« LE COIN DES PÊCHEURS »

La société de pêche du Grand Arc est une société privée de pêche dont le domaine rayonne sur les deux communes de Saint Paul sur Isère et Rognaix avec comme torrent principal, le Bayet et tous ses affluents.

L'Association compte une vingtaine de sociétaires qui chaque année à l'automne alevine tous les ruisseaux.

DES CARTES À LA JOURNÉE PEUVENT ÊTRE DÉLIVRÉES. Pour cela, s'adresser à la boulangerie de Cevins tous les matins sauf le mercredi. Cette carte se rajoute au permis de pêche obligatoire. Permis qui doit comporter les taxes piscicoles annuelles obligatoires.

Le bureau et les sociétaires de la société de pêche du Grand Arc, vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2021.

LE PRÉSIDENT, DENIS ROUX

Denis ROUX à Saint-Paul-sur-Isère :
04 79 89 80 91

L'AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS

DEVOIR DE MEMOIRE

NOUS NE POUVONS PAS ET NE DEVONS PAS OUBLIER LES TROIS GUERRES DU 20^{ÈME} SIÈCLE. DURANT LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE, TRENTE SAINT PAULAINS ONT ÉTÉ TUÉS, UNE QUINZAINE ONT ÉTÉ BLESSÉS.

PRATIQUEMENT, TOUTES LES FAMILLES ONT PERDU UN MARI, UN FILS.

Malgré le confinement, nous avons organisé une assemblée générale exceptionnelle, **le 19 mars 2021, suite au décès d'Edmond BONNIFAY, trésorier de notre association depuis 38 ans.** Nous devons donc élire un nouveau trésorier.

Les membres de notre association sont tous des personnes âgées (78/88 ans) et aucun candidat pour assurer ce poste.

Nous avons donc cherché un « filleul », une personne étrangère à notre association. La personne qui a accepté ce poste et qui recherche le devoir de mémoire et qui a un respect pour le monde combattant est : **Florian TRONCHET.**

Florian a une formation dans l'économie du territoire et des finances.

Comme toutes les associations, nous avons eu une activité très réduite, mais, nous avons tout de même assuré, avec le soutien de la municipalité, les cérémonies du 19 mars, 8 mai et 11 novembre. Nos porte-drapeaux et moi-même avons été présents à toutes les cérémonies patriotiques de Basse-Tarentaise.

À Brides-les-Bains, le 7 octobre dernier, à l'assemblée générale départementale des présidents. **Il y avait 52 drapeaux.**

En dehors du travail de mémoire, nous n'avons pas eu d'activités conviviales, mais espérons qu'en 2022, nous retrouvons une vie normale.

LE PRÉSIDENT, F. MUTET





Les Schémas de Cohérence Territoriale

C'EST QUOI ?

Ce sont des documents d'urbanisme destinés à planifier stratégique à moyen et long terme l'aménagement d'un territoire. Ils sont élaborés à des échelles intercommunales.

À ce jour, la France compte 466 SCoT, qui couvrent 95% de la population et 86% des communes.

Le périmètre d'un SCoT est celui d'un bassin de vie et d'emploi. Le SCoT ARLYSÈRE, **exécutoire depuis 2012**, est piloté par la communauté d'Agglomération du même nom. Par délibération en date du décembre 2020, les élus d'Arlysère ont engagé la révision générale du SCoT ARLYSÈRE.



Le SCoT doit permettre un développement durable et équilibré du territoire, et assurer la cohérence entre les différentes politiques sectorielles, qui s'organisent autour de trois grands piliers :



En montagne, le SCOT doit définir la localisation, la nature et la capacité globale des équipements structurants relevant d'Unités Touristique Nouvelles Structurantes (remontées mécaniques, hébergements touristiques, aménagements, selon leur taille).

Par ailleurs, le SCOT doit intégrer un certain nombre de documents de planification élaborés à des échelles supérieures (Région, bassin hydrographique...) et de lois. La révision du SCoT devra prendre en compte la loi Climat et résilience (août 2021) et notamment les nouvelles directives en matière de réduction de la consommation d'espaces agricoles naturels et forestiers, ainsi que l'objectif national de **Zéro Artificialisation Nette à horizon 2050**.

Sur la base d'un diagnostic territorial, les élus d'Arlysère élaboreront un Projet d'Aménagement Stratégique (PAS), véritable projet politique qui définit les objectifs de développement et d'aménagement du territoire pour les 20 ans à venir. Ces objectifs doivent permettre de coordonner les politiques publiques menées sur les trois thématiques sous nommées.

Ce PAS est traduit concrètement dans un Document d'orientations et d'objectifs (DOO), qui constitue l'outil d'application du PAS, et comprend un certain nombre de prescriptions (textuelles, chiffrées et/ou cartographiées), avec lesquelles les PLU doivent être compatibles.

Il s'agit donc d'un vaste projet d'ensemble, qui pour être réussi se doit par ailleurs de prendre en compte les spécificités locales, d'être partagé par le plus grand nombre, en associant les partenaires concernés et la population, laquelle sera consultée in fine dans le cadre d'une enquête publique. **Le SCOT sera exécutoire après son approbation par le conseil communautaire, d'ici à 3 ans.**

Suite à cette validation, les communes devront étudier l'opportunité de revoir leurs documents d'urbanisme locaux (PLU) dans un délai d'un an.

CIAS

ENFANCE & JEUNESSE

Le centre de loisirs de Basse Tarentaise basé à l'école de **Tours en Savoie accueille les enfants âgés de 3 à 11 ans**. Il leur propose, les mercredis et pendant les vacances scolaires des activités variées pour leur permettre d'explorer différentes thématiques.

Tél. 06 10 28 30 48 (lundi au vendredi : 9h/16h)

✉ enfance.bt@arlysere.fr

Les adolescents âgés de 11 ans révolus à 17 ans sont accueillis par le service Jeunesse de Basse Tarentaise les mercredis après-midi, les vendredis soir, le samedi et pendant les vacances scolaires.

Tél. 06 12 16 15 12 (mardi au samedi : 10h/18h)

✉ jeunesse.bt@arlysere.fr



PERSONNES ÂGÉES ET PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP +18 ANS

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale de la Communauté d'agglomération Arlysère s'engage à répondre au mieux aux besoins des personnes de 60 ans et plus et des personnes majeures en situation de handicap.

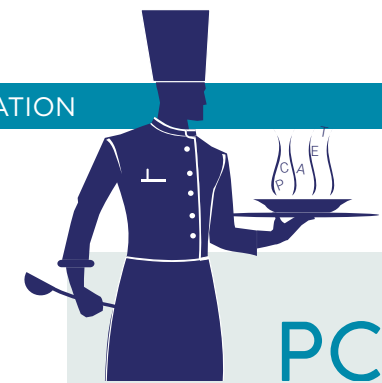
Ainsi, il propose des modalités de soutien et d'accompagnement à domicile et des modes d'hébergement en établissement adapté.

Il permet aussi de promouvoir et de développer des activités en direction des seniors, afin de leur offrir des moments de convivialité.

Tél. 04 79 10 48 48

(lundi au vendredi, 8h30/12h et 13h30/17h, 16h les vendredis)

✉ contact@arlysere.fr



Dans le cadre de l'élaboration de son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), la Communauté d'Agglomération Arlysère organise une période de consultation du public sur son projet de PCAET du lundi 31 janvier au mardi 1^{er} mars.

À l'occasion de cette mise à disposition de l'ensemble des documents constituant le projet de PCAET, les habitants du territoire et les partenaires sont invités à s'exprimer sur le projet. L'ensemble des documents seront en ligne sur une page dédiée du site internet de l'agglomération, il sera possible de réaliser une contribution via le formulaire en ligne à partir du 31 janvier :

www.arlysere.fr/100-pratique/plan-climat/questionnaire-en-ligne

En parallèle, et pour compléter cette démarche, des temps d'échanges ont été organisés sur février sous la forme de **webinaire à la pose méridienne**.



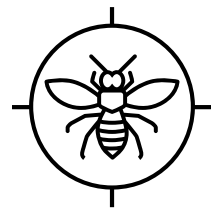
connectez-vous à partir de 12h20



de préférence sur un ordinateur



pré-inscription(s) conseillée(s) par mail : pcaet@arlysere.fr



FAUNE ET FLORE NUISIBLE

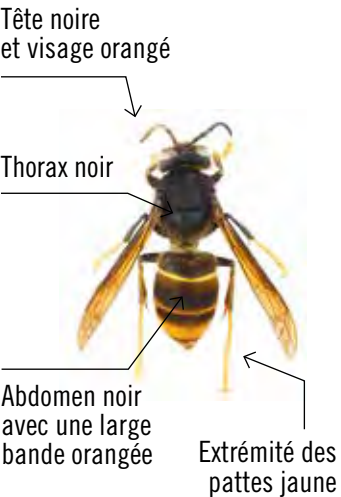
LE FRELON ASIATIQUE

Il poursuit sa progression sur le territoire Rhône-alpin. Outre la problématique liée à sa présence sur les zones urbanisées, il représente une véritable menace pour la biodiversité et la santé des abeilles.

COMMENT LE RECONNAÎTRE ?

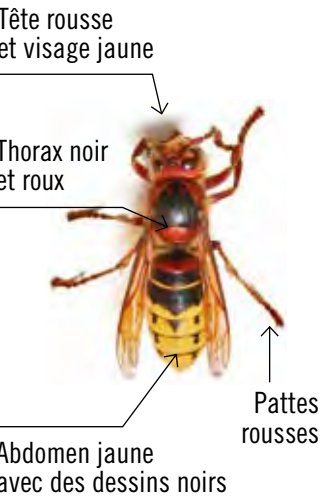
FRELON ASIATIQUE
VESPA VELUTINA

TAILLE :
Ouvrière : 2,3 à 3 cm
Reine : 3,5 cm maxi



FRELON EUROPEEN
VESPA CRABRO

TAILLE :
Ouvrière : 2,5 à 3,5 cm
Reine : 4 cm maxi



ABEILLE
ANTHOPHILA



GUÊPE
VESPULA VULGARIS



COMMENT SIGNALER UN INDIVIDU OU UN NID ?

Toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique est invitée à en faire le signalement sur la plateforme de signalement en ligne :

frelonsasiatiques.fr

PARTICIPEZ À LA SURVEILLANCE DU MOUSTIQUE TIGRE

Limiter la prolifération du moustique, c'est l'affaire de tous !



VOUS PENSEZ AVOIR VU UN MOUSTIQUE TIGRE

www.signalement-moustique.fr



LE SAVIEZ-VOUS ?

Le moustique tigre n'aime pas voyager : il vit dans un rayon de 150 m ! **Le moustique qui vous pique est né sur votre extérieur ou dans votre quartier.** Pour pondre ses œufs, le moustique tigre n'a besoin que d'une petite quantité d'eau : un bouchon à l'envers lui suffit... **Alors faisons la chasse aux eaux stagnantes !**

Chaque femelle moustique tigre pond environ 200 œufs, même dans de petites quantités d'eau. C'est là qu'il faut agir... **PARTOUT, SUPPRIMEZ LES EAUX STAGNANTES !**

Le moustique tigre fait l'objet d'une surveillance renforcée car il peut, dans certaines conditions très particulières, transmettre **les virus de la Dengue, du Chikungunya ou du Zika** (s'il a piqué un malade revenant d'une zone où sévissent ces maladies).

LIMITER LA PROLIFÉRATION DU MOUSTIQUE



Éliminez les endroits où l'eau peut stagner...

coupelles des pots de fleurs, pneus usagés, pieds de parasol, encombrants, jeux d'enfants... Pensez aussi à entretenir les sépultures dans les cimetières, lieux propices au développement des moustiques.



Vérifiez le bon écoulement des eaux de pluie et des eaux usées (gouttières, rigoles...).



Couvrez les réservoirs d'eau, bidons d'eau, citernes, bassins avec un voile ou un simple tissu.

Empêchez la stagnation d'eau dans les piscines hors d'usage.

LE MOUSTIQUE TIGRE

ORIGINE

Originaire d'Asie du Sud-Est et de l'océan Indien, le moustique tigre s'est propagé dans le monde entier.

Depuis 2012, il s'est progressivement implanté dans 5 départements de la région Rhône-Alpes, dont la Savoie. Cette présence pose des problèmes sanitaires et génère des nuisances de confort.

Il faut agir pour limiter sa prolifération et c'est l'affaire de tous !

DES GESTES TRÈS SIMPLES POUR LUTTER CONTRE SA PROLIFÉRATION :

- Jetez ou rangez les objets qui pourraient servir de recueils d'eau (arrosoir, seau, jouet...).
- Videz régulièrement les coupelles des pots de fleurs, les gamelles pour animaux, les pieds de parasol, les bâches recouvrant votre mobilier de jardin ou votre stock de bois.
- Couvrez les récupérateurs d'eau de pluie avec une toile moustiquaire, entretenez vos gouttières et chéneaux, bassins d'agrement...

LES PLANTES INVASIVES

Les espèces exotiques envahissantes sont aujourd'hui considérées comme l'une des principales menaces pour la biodiversité.

QU'EST-CE QU'UNE PLANTE INVASIVE ?

Est considérée comme plante invasive toute espèce exotique qui, par sa prolifération dans les milieux naturels, en particulier aquatiques fragiles, y produit des changements significatifs au niveau des écosystèmes.

D'OÙ VIENNENT-ELLES ?

D'Amérique du Nord, du Sud, mais aussi d'Asie, d'Afrique. La plupart du temps, elles sont introduites par l'homme. Vendues pour beaucoup en jardinerie, elles sont appréciées pour leurs qualités esthétiques, olfactives ou parfois mellifères. Certaines espèces ont aussi pu être introduites accidentellement, à cause de la multiplication des échanges mondiaux. Sans prédateurs, elles ont une croissance rapide et se dispersent très efficacement...

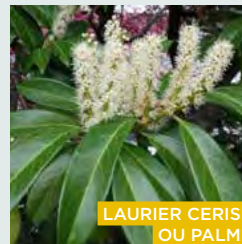
Plus d'information : www.savoie.fr

CONTACT:

DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT
Unité espaces naturels et biodiversité
1, rue des Cévennes - CS 40850
73008 Chambéry cedex

Tél. +33 4 79 96 75 00

✉ environnement@savoie.fr



À retrouver sur : www.stpaulsurisere.fr / vie-economique et ecosysteme / nuisibles-pollutions



ANNUAIRE



PERMANENCE DU MAIRE :
Madame le Maire reçoit sur rendez-vous : 04 79 38 20 83

PERMANENCE DU 1^{ER} ET 2^{EME} ADJOINT :
sur rendez-vous : 04 79 38 20 83

SECRÉTARIAT
Jours d'ouverture :
Lundi et vendredi : 14h-17h
Mercredi et jeudi : 8h30-11h30

Mairie : 04 79 38 20 83
Astreinte : 06 98 62 21 21

✉ contact@stpaulsurisere.fr

www.stpaulsurisere.fr

URGENCES ET SECOURS

APPELER...
Votre médecin traitant.
SAMU (Appel d'Urgence) **15**

Appel d'Urgence d'un téléphone portable **18 ou 112**

Pompiers **18**

Gendarmerie **17**

Gendarmerie d'Albertville
04 79 32 00 17

Centre « Antipoison »
04 72 11 69 11

Allo « Enfance en Danger » **119**

Pharmacie de garde **3915 ou 17**

Tabac « Arrêté de fumer » **3889**

Drogues « Info-service »
08 00 13 13 13

SIDA « Info-service » **08 00 84 08 00**

Dépistage des maladies sexuellement transmissibles
CIDIST **04 79 96 51 52**

DÉCHÈTERIE LA BÂTHIE

ÉTÉ du lundi au samedi 8h-12h30 / 13h30-18h - Dimanche : 9h-13h

HIVER du lundi au samedi 9h-12h30 / 14h-17h - Dimanche : 9h-12h

Le changement d'horaires été/hiver a lieu le jour du changement d'heure national. Les déchèteries sont fermées tous les jours fériés.

BIBLIOTHÈQUE

Jours d'ouverture :
Mercredi de 17-19h
Vendredi de 17-19h

04 79 38 28 66
bibliostpaul@gmail.com

ASSISTANTE SOCIALE

La Bâthie : **04 79 44 53 60**

Ouverture du secrétariat :
Mardi : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h
Vendredi : 8h30 à 12h
Sur rendez-vous mardi matin et vendredi matin

NOUVEAUTÉ CONSEILLÈRE NUMÉRIQUE SUR LE TERRITOIRE BASSE TARENTAISE

Dans le cadre du plan France relance, l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires à valider l'éligibilité de la communauté d'Agglomération Arlysère au dispositif « conseillers Numériques France Services ».

Répartis sur le territoire de l'agglomération Arlysère, 5 conseillers numériques sont à votre service pour répondre aux demandes en lien avec le numérique.

Pour la Basse Tarentaise, **Paulina Rodriguez** vous accueillera en rendez-vous individuel en mairie (ou annexe) de votre commune d'habitation pour de la formation aux outils numériques / informatiques et du support dans vos démarches notamment administratives.

Elle vous rencontrera aussi lors d'ateliers propres à chaque commune ou mutualisés afin de vous sensibiliser aux risques liés à l'usage du numérique et d'Internet (piratage, addiction aux écrans, harcèlement scolaire) ou vous divertir (bon usage des réseaux sociaux, initiations aux technologies type imprimantes 3D...).

Plus de renseignement auprès de l'accueil de la mairie ou en contactant Paulina directement.



CONTACT:
PAULINA RODRIGUEZ

Tél. 06 07 02 80 54
✉ paulina.rodriguez@arlysere.fr



MARIAGE

M. Philippe BOZON-SAUGE & Mme Myriam BLANC le 20 mars 2021

M. Sébastien PISTONI & Mme Yousra FEHAM le 29 mai 2021

DÉCÈS

M. Claude ROLLAND décédé le 13 mai 2021

M. Patrick MICHAULT décédé le 9 octobre 2021

NAISSANCES

Milann CIARELLI né le 6 janvier 2021

Élia AVOLA née le 2 juin 2021

Gabriel, Albert, Raphaël PATIN né le 8 juin 2021

Charly, Cyril DÉJARDIN né le 10 novembre 2021

Malo, Camille BLANC né le 3 décembre 2021



©Mickaël Molliex

**EIFFAGE**
ROUTE

TOUS TRAVAUX D'ENROBÉS
VRD, PUBLICS ET PRIVÉS
Agence de Gilly-sur-Isère
277, rte des Peupliers • 73200 ALBERTVILLE
Tél. 04 79 32 12 64 • www.eiffageinfrastructures.com

SAVOIR FAIRE LA DIFFÉRENCE

L'Aurenath
Menus & carte pour particuliers et entreprises.
Restauration uniquement le midi.

Restaurant
Brasserie
Bar



Ouvert de
5h30 à 20h30.
Tous les jours
sauf le dimanche
et les jours fériés.

La Plaine - 73540 ESSERTS-BLAY - 04 79 38 26 63

**BIANCO**
FAYAT

ENTREPRISE BIANCO et Cie
Siège social :
69 route du Chef-Lieu
73400 MARTHOD

Terrassement - Réseaux
Génie Civil Industriel & Hydraulique

Tel : 04 79 37 66 00
E.mail : contact.bianco@razel-bec.fayat.com

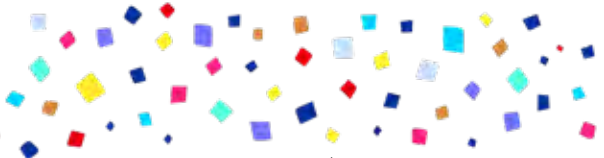
**LARNAUD**

Papeterie - Bureautique - Décoration
27, Square de la Liberté 73600 MOUTIERS
Tél : 04 79 24 21 96 Fax : 04 79 24 06 73
larnaud.bureautique@wanadoo.fr
Site : www.larnaud.com

**ETRAL**
TRAVAUX PUBLICS
Réseaux - Génie Civil - Terrassement - Services

Z.A. La Charbonnière - Petit-Coeur
73260 LA LÈCHÈRE
Tél. 04 79 22 58 47 - Fax 04 79 22 59 27
etral@wanadoo.fr - Site : www.etal.fr

**ÉTAT
CIVIL**



DEBOST
ÉLECTRICITÉ

- ✓ Électricité générale
- ✓ Courant fort/faible
- ✓ Réseau informatique
- ✓ Bâtiment tertiaire & petit industriel
- ✓ Mise aux normes
- ✓ Armoire montée / câblée

33 Grande rue - 73220 AIGUEBELLE
06.33.01.25.69
debost.cedric@debostelectricite.com

Le Petit
Marmiton
Créateur culinaire

www.petit-marmiton.com

PERRIER Sébastien

Débroussaillage
Élagage
Déneigement
Abbatage d'arbres
Entretien d'espaces verts

12 allée du lavoir
73200 VENTHON
06.15.30.48.35
sbperrier@gmail.com
sebastienperrier.fr

PERRIER SÉBASTIEN

SUPER U

Les nouveaux commerçants
73540 La Bathie TEL 04 79 31 06 20

24H/24H location

Borlet
IMPRIMERIE
.COM

NOUVEAU SITE INTERNET
WWW.BORLET.COM
ALBERTVILLE - 04 79 32 27 97

CHARPENTE
COUVERTURE
ZINGUERIE
BARDAGE

EURL **Jean-Paul TRAVERSIER**
Tél. 04 79 31 03 03
Fax : 04 79 89 65 58
www.charpente-traversier.fr

Neuf - Rénovation
Jérôme SORET : 06 18 64 24 71
Saint-Thomas - 73540 ESSERTS-BLAY
Mail : traversierjp@laposte.net

RGE

VAL ELEC

ÉLECTRICITÉ - PLOMBERIE - SERRURERIE
Georgi VALCHANOV

1963 Rue Louis ARMAND
73540 LA BATHIE
www.valelec.fr

06.78.24.73.28
contact@valelec.fr

VRD Services

73160 VIMINES
Tél. : 04.79.62.49.23
contact@vrd-services.com
www.vrd-services.com

Signalisation temporaire et définitive, mobilier urbain
balisage léger et lourd (GBA, Bloc béton), dispositifs de retenue,
aménagement routier, clôture, brise-vue

S.E.R. T.P.R.
Société d'Études
et de Réalisations
de Travaux Publics
et Routiers

TRAVAUX PUBLICS
Revêtement
Enrobé
Cours de villas
Goudronnage

Z.I. n°3 - 7, rue de l'Expansion - 73460 FRONTENEX
Tél. 04 79 31 43 23

CHAUFFAGE LANARO
SANITAIRE
Tuyauterie Industrielle
Installation - Dépannage

8, rue Ambroise Croizat
73400 UGINE
laurent@lanaro.fr tél 04 79 37 52 35 port 06 89 33 12 26
www.lanaro.fr

MAROTO
PEINTURE & PLÂTRERIE

6 avenue du 8 Mai 1945
73200 ALBERTVILLE
maroto@maroto.fr

Tél. 04 79 37 09 95
Fax 04 79 37 87 20

Entreprise TATOUT Sébastien
UN SERVICE DE QUALITÉ...

FROID CLIMATISATION réversible
CUISINES PROFESSIONNELLES
ÉQUIPEMENT HÔTELIER
SAV - VENTE - ÉTUDE

160, rue des Maisonnets - Pomblière
73600 SAINT-MARCEL
Tél/Fax 04 79 24 56 66
Sébastien 06 07 57 93 08
entreprisetatoutsebastien@orange.fr

Canon KYOCERA
Alp Bureautique
Solutions d'impressions numériques
audit & gestion documentaire
DEVELOP BY KONICA MINOLTA

Christophe RIBET
Dirigeant
Port : 06 61 57 57 39
Tél : 04 50 22 59 54
Fax : 04 50 22 11 64
126 impasse des Lys
74330 Epagny
c.ribet@alpbureautique.fr
www.alpbureautique.fr

Entreprise CORDIER Yann

Entretien d'espaces verts,
Élagage, Déneigement,
Vente de bois de chauffage,
Paysagiste

Tél. 04 79 89 65 38
Mobile 06 77 64 12 69
Mail cordier@outlook.fr
www.cordier-paysagiste-73.com
2 Rue André Ampère - 73540 La Bathie

TA INFORMATIQUE
Solutions informatiques pour particuliers et professionnels

290 Ave des XVIème JO - 73200 ALBERTVILLE
www.ta-informatique.com - 04 79 32 01 92

**VOUS SOUHAITEZ
VOUS FAIRE CONNAÎTRE
DANS NOTRE COMMUNE ?**

CONTACTEZ-NOUS :
Tél. 04 79 38 20 83
contact@stpaulsurisere.fr

SAINT-PAUL SURISERE

ACTIONS, LUMIÈRE, JUSTICE POUR

Anne-Cécile

Notre association l'A.L.J.A.C. a toujours pour but de demander à la justice française de faire la lumière sur les circonstances du décès d'Anne-Cécile.

Depuis bientôt huit ans, rien n'a bougé. Pire, le juge d'instruction a opté pour un Non-lieu, début mars 2021. Nous avons formulé un nouvel APPEL auprès de la chambre de l'instruction de Lyon, le 10 mars 2021, et ce jour (20 novembre 2021) nous n'avons aucune nouvelle.

À l'heure où nous rédigeons cet article, la COVID-19 revient (il est question d'une 5^e vague) nous ne savons pas quelles seront les mesures applicables pour notre future assemblée générale après les fêtes de fin d'année, mais nous prendrons les dispositions nécessaires à la préservation de votre santé.

Une réunion du conseil d'administration s'est tenue le 23 février 2021 (visioconférence), après que la commission de vérification des comptes se soit tenue. Le conseil a décidé à l'unanimité des présents (6/10) de tenir l'AG dans la foulée pour ne pas vous exposer au danger.

Cette formule nous a privés d'un réel moment de convivialité.

Du côté activités, nous pouvons dire que nous avons eu une année « blanche », pas d'encadrement de courses, projet de passage à une émission TV non retenue, seule notre participation à la commémoration de la disparition de Jean-Christophe MORIN et d'Ahmed HAMADOU (Disparus du Fort de TAMIÉ) nous a permis de côtoyer des gens dans la même disposition que nous vis-à-vis de la justice.

Nous ne lâchons toujours rien !



LA VÉRITÉ POUR ANNE-CÉCILE

**Actions,
Lumière,
Justice
pour
Anne-Cécile**

✉ aarac73@gmail.com

9 impasse des Abeilles
73730 St Paul-sur-Isère
<http://asso.anne-cecile-pinel>